

## La vie intellectuelle à Saint-Louis au temps des Annales de Saint-Louis-des-Français

Monseigneur Louis Duval-Arnould

### Résumé

La vie intellectuelle des membres de la communauté de Saint-Louis peut s'observer, mieux qu'à tout autre moment, à l'époque où parurent les Annales de Saint-Louis-des-Français, périodique destiné à accueillir leurs publications (1896-1906). Les chapelains et pensionnaires prenaient leurs grades dans les disciplines ecclésiastiques traditionnelles (théologie, philosophie, droit canonique), mais c'est dans la recherche historique et notamment dans l'édition ou l'analyse des documents d'histoire médiévale qu'ils s'illustrèrent le plus, à l'exemple de Jean-Marie Vidal et de Guillaume Mollat.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Duval-Arnould Louis. La vie intellectuelle à Saint-Louis au temps des Annales de Saint-Louis-des-Français. In: Les fondations nationales dans la Rome pontificale. Actes du colloque de Rome (16-19 mai 1978) Rome : École Française de Rome, 1981. pp. 397-422. (Publications de l'École française de Rome, 52);

[https://www.persee.fr/doc/efr\\_0000-0000\\_1981\\_act\\_52\\_1\\_1409](https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1981_act_52_1_1409)

---

Fichier pdf généré le 28/03/2018

LOUIS DUVAL-ARNOULD

## LA VIE INTELLECTUELLE À SAINT-LOUIS AU TEMPS DES «ANNALES DE SAINT-LOUIS-FRANÇAIS»

A partir des années 1840, on le sait, Saint-Louis-des-Français abrita une communauté de prêtres dont les membres, envoyés par leurs diocèses, étudiaient les sciences ecclésiastiques tout en desservant, en qualité de chapelains, l'église nationale<sup>1</sup>. Comment, depuis que fut mis à exécution ce projet de Bonnechose, se développa la vie intellectuelle à Saint-Louis? A quelles disciplines chapelains et pensionnaires s'adonnaient-ils? Quels résultats scolaires obtenaient-ils? Quelles thèses soutenaient-ils, devant les jurys romains ou d'ailleurs? Autant de questions auxquelles on ne pourrait répondre qu'après d'interminables recherches, menées dans les divers établissements universitaires de la Ville aussi bien que dans les diocèses de ces prêtres, sans oublier l'enquête bibliographique sur les publications auxquelles donnèrent lieu leurs travaux. Saint-Louis, malheureusement, n'a pas conservé d'archives susceptibles de nous renseigner dans ce domaine, à l'exception des registres où le supérieur de la communauté notait, en face des noms des chapelains, quelques indications sur les études projetées, parfois sur les grades obtenus, exceptionnellement sur la destination des prêtres à l'issue de leur séjour romain: mais ces registres eux-mêmes, irrégulièrement tenus, présentent trop de lacunes pour constituer une source significative, et l'on y déplore l'absence des pensionnaires qui n'accédèrent pas à la fonction de chapelain.

Par chance, il existe, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une période de dix ans qui se laisse observer beaucoup mieux que les décennies précédentes ou suivantes: ce sont les années 1896-1906, durant lesquelles la maison a édité une revue, les *Annales de Saint-Louis-des-Français*<sup>2</sup>, fondée

<sup>1</sup> Voir la communication de Mgr. Jean Lestocquoy dans ce même recueil.

<sup>2</sup> 10 volumes in-8°, dont chacun couvre une année académique. La revue porte en sous-titre: *Publication trimestrielle des études et travaux des chapelains*, et en exergue le verset

précisément pour donner aux membres et anciens membres de la communauté de Saint-Louis un instrument d'expression dans le domaine scientifique. Cette publication fut sans doute éphémère, mais ses articles de fond nous permettent d'examiner les champs de recherche défrichés par les chapelains et pensionnaires de la maison, tandis que les brèves chroniques annuelles fournissent de précieux renseignements sur les études poursuivies et leurs sanctions académiques<sup>3</sup>.

\* \* \*

Les archives des Pieux Établissements, si riches à d'autres points de vue, ne m'ont pas permis de rien retrouver des circonstances dans lesquelles furent lancées les *Annales*. On n'est pourtant pas entièrement réduit aux conjectures en ce domaine : quelques textes, l'avis *Au lecteur* placé par Mgr. d'Armailhacq, alors recteur de Saint-Louis, en tête de la première livraison<sup>4</sup>, un article publié par un jeune ancien de la communauté, Jules-César Broussolle, pour saluer le nouveau périodique<sup>5</sup>, permettent de se faire quelque idée de l'atmosphère intellectuelle qui régnait alors chez les prêtres français de Rome et des intentions des fondateurs.

Albert d'Armailhacq assurait la direction de Saint-Louis depuis cinq ans lorsqu'il fit paraître le premier numéro des *Annales*, mais sa présence dans la maison remontait beaucoup plus haut. Ce prêtre du diocèse de Bordeaux, né en 1831, ordonné en 1856, avait passé vingt ans de sa vie sacerdotale soit dans le ministère paroissial, soit dans les fonctions de secrétaire de Mgr. Baudry, évêque de Périgueux, avant de venir à Saint-Louis en 1876. Nommé au bout d'un an chapelain à vie, il seconda le sacriste, M. Crévoulin,

---

paulinien : *In omni opere bono fructificantes et crescentes* (Col. 1, 10). Sur chacune des livraisons, le Supérieur de Saint-Louis-des-Français est désigné comme éditeur; jusqu'au fasc. 1 de la 7<sup>e</sup> année (oct. 1902) s'y joint le nom d'Oudin à Paris, et à partir du fasc. 3 de la même année (avril 1903) celui de Picard à Paris; depuis le fasc. 2 de la 9<sup>e</sup> année (janv. 1905) apparaît un troisième associé, Otto Harrassowitz à Leipzig. Durant toute la période, l'impression a été assurée à Rome par l'«Imprimerie de la Paix de Ph. Cuggiani, *Place della Pace, 35*». – La revue sera citée ci-dessous avec le sigle ASLF.

<sup>3</sup> Ces chroniques occupent les dernières pages de chacun des volumes.

<sup>4</sup> *Au lecteur*, article signé par «le Supérieur de Saint-Louis», ASLF 1 (1896-97), p. 5-12.

<sup>5</sup> J.-C. Broussolle, *Une nouvelle revue d'études ecclésiastiques*, dans *L'Université catholique*, n. sér. 24, 1897, p. 580-594.

et s'occupa de la bibliothèque, puis devint économiste (1884) et enfin supérieur (6 janv. 1891). Bien que docteur en théologie, en philosophie et *in utroque jure*, ce n'était pas avant tout un homme d'étude; certes, son amour pour le sanctuaire qu'il desservait le poussa à la recherche historique, et son ouvrage sur Saint-Louis demeure fondamental et irremplacé<sup>6</sup>; mais il se voulait d'abord pasteur et directeur d'âmes, et les opuscules de spiritualité qu'il signait du pseudonyme de Dom Alberto sont là pour en témoigner. Toutefois, il ressentait profondément le besoin, pour l'Église de France, de voir se dégager parmi les jeunes prêtres une élite intellectuelle capable de faire face, à armes égales, au mouvement scientifique du temps, qui lui apparaissait trop comme l'apanage des ennemis de la foi chrétienne :

«Le clergé se devait à lui-même d'avoir au moins une élite de jeunes savants qui développassent leur instruction pour maintenir le prestige et l'influence de l'Église, répondre aux audacieuses critiques des ennemis de la vérité, abattre et réfuter les mensongères affirmations des sceptiques, maintenir haut et ferme les revendications du clergé catholique comme inspirateur et protecteur des nobles découvertes de l'esprit humain»<sup>7</sup>.

La maison de Saint-Louis, telle qu'elle avait été voulue par Bonnechose, fournissait, aux yeux de d'Armailhacq, l'instrument approprié à la formation de ces jeunes prêtres dans la mesure où elle leur donnait les moyens matériels de leurs études tout en les mettant en contact avec le centre de la catholicité. En revanche, les institutions universitaires romaines semblaient alors bien incapables, dans leur enseignement traditionnel de théologie, de philosophie et de droit canonique, de répondre aux aspirations d'esprits soucieux d'une formation vraiment scientifique. D'Armailhacq le donne seulement à entendre, il le laisse dire par Broussolle dans un article évidemment inspiré :

«Il faut bien reconnaître que les universités romaines, admirablement organisées pour l'enseignement régulier et progressif des sciences ecclésiastiques, offrent des ressources très modestes à ceux qui, formés sous notre discipline nationale, voudraient aller leur demander des leçons correspondant à ce que nous appelons l'enseignement supérieur. De pénibles déceptions les attendraient là-bas. Il faut y aller avec d'autres espérances, y apporter un autre programme»<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> A. d'Armailhacq, *L'église nationale de Saint-Louis-des-Français à Rome*, Rome et Paris 1894.

<sup>7</sup> D'Armailhacq, *Au lecteur*, p. 7.

<sup>8</sup> Broussolle, *Une nouvelle revue...*, p. 593.

Le jugement est sévère, il ne paraît pas immérité si l'on considère la manière dont chapelains et pensionnaires de Saint-Louis parvenaient à décrocher leurs doctorats en des temps records. Les exemples ne manquent pas, au témoignage de la chronique annuelle des *Annales*, d'étudiants obtenant la même année les deux licences de philosophie et de théologie et soutenant l'année suivante deux thèses de doctorat, dans les mêmes matières ou bien en substituant le droit canon à la philosophie. Toujours selon la même source, complétée par les registres de Saint-Louis, durant les dix années académiques qui s'étendent de 1896 à 1906, 45 prêtres étudiants se sont partagé 16 licences et 25 doctorats de théologie, 12 licences et 17 doctorats de droit canonique ou *in utroque jure*, 8 licences et 9 doctorats de philosophie; parmi ces lauréats, on compte 8 doubles docteurs et 3 chapelains qui ont réussi en l'espace de deux ans le triplé des trois doctorats dans les disciplines ecclésiastiques traditionnelles. Encore convient-il d'ajouter que les listes fournies par la chronique ne sont sûrement pas toujours complètes, et moins encore, on l'a dit, celles qu'on peut former à l'aide des registres ... On accordera que de tels doctorats pouvaient difficilement passer pour la sanction d'un travail de recherche personnel approfondi. Aucun de ces doubles ou triples docteurs, au demeurant, n'a laissé à la postérité le renom d'un homme qui ait fait progresser d'une manière ou d'une autre un quelconque domaine de la science, à la seule exception de Jean-Marie Vidal, qui soutint ses thèses de théologie et de droit canonique dans le courant de l'année 1896-97 avant de se lancer dans la recherche en histoire médiévale.

C'était donc portés par «d'autres espérances» et désireux de remplir «un autre programme», pour reprendre les expressions de J.-C. Broussolle, que venaient à Rome les chapelains de Saint-Louis les plus soucieux de formation intellectuelle. «C'est ainsi, écrit d'Armailhacq, qu'à côté des études de philosophie, de théologie et de droit canon auxquelles se sont livrés la plupart des membres de la communauté, place a été donnée à ceux qui ont voulu poursuivre des études exégétiques ou historiques»<sup>9</sup>. Il aurait pu ajouter les études d'archéologie et d'histoire de l'art, que Broussolle, dans son article, se plaît d'autant mieux à souligner que c'était sa propre spécialité et qu'il s'y était adonné avec ardeur.

Mais les instruments de formation manquaient à Rome pour ces disciplines auxquelles l'*intelligentsia* du clergé français prêtait une attention nouvelle. On pouvait sans doute trouver un enseignement de qualité des

<sup>9</sup> D'Armailhacq, *Au lecteur*, p. 7.

langues orientales anciennes, mais l'exégèse ne devait sortir des facultés de théologie de Rome pour se constituer en discipline autonome, dotée de ses méthodes propres, que quelques années plus tard, avec la création de la Commission pontificale pour les études bibliques (1902) et celle surtout de l'Institut biblique pontifical (1909). De même, il existait alors d'excellents spécialistes d'archéologie chrétienne, disciples de Giovanni Battista De Rossi (mort en 1894), tels Orazio Marucchi ou Joseph Wilpert, mais ce n'est que beaucoup plus tard que fut érigé l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne (1925). Aussi bien, en ces disciplines, le séjour à Rome ne pouvait être profitable qu'à celui qui avait déjà acquis de solides bases et voulait, avec ou sans maître, profiter des monuments ou des bibliothèques romaines pour se livrer à une recherche personnelle spécialisée.

Il n'en allait pas tout à fait de même pour l'histoire. Certes, pas plus qu'en matière d'exégèse biblique ou d'archéologie il n'existait d'établissement universitaire destiné à former sous tous les aspects des historiens de l'Église, mais deux institutions pouvaient exercer leur prestige sur les jeunes prêtres français et les aider, à des titres divers, à pénétrer dans ce secteur de la science et à y acquérir une compétence.

D'une part, l'École française de Rome, en faisant venir pour deux ans des universitaires frais émoulus de l'École Normale Supérieure ou de l'École des Chartes, poursuivait un but somme toute assez voisin, *mutatis mutandis*, de celui de Saint-Louis : le recrutement s'y opérait évidemment à un niveau plus élevé, tandis que l'âge moyen des membres était plus bas, l'orientation de vie des uns et des autres différait, mais beaucoup d'intérêts communs poussaient les jeunes hommes du Palais Farnèse et ceux de Saint-Louis à se rencontrer, pour le plus grand bien intellectuel de ceux-ci, et souvent à nouer des amitiés durables<sup>10</sup>. La nomination, en 1895, de l'abbé Louis Duchesne à la tête de l'École ne pouvait que renforcer ces liens entre clercs et laïcs et favoriser des collaborations dont on constatera plus loin les fruits.

D'autre part les Archives Vaticanes, qui, depuis leur ouverture au public dans les premières années du pontificat de Léon XIII, n'avaient cessé d'exercer leur fascination sur le monde des historiens, s'étaient dotées dès 1884 d'une chaire de paléographie, embryon de l'actuelle École de paléographie, diplomatique et archivistique, qui procurait aux apprentis

<sup>10</sup> Voir par exemple le témoignage rendu par Jean Guiraud dans sa notice nécrologique sur *Le R. P. Louis Guérard, 1862-1942*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France* 28, 1942, p. 334-343.

chercheurs en quête de formation, non pas, certes, un enseignement historique et philologique complet, mais une spécialisation sérieuse dans ces « sciences auxiliaires » qui constituent la clé de toute approche des documents d'histoire médiévale, et qui les introduisait dans le monde encore un peu mystérieux, faute d'inventaires suffisants, des archives du Saint-Siège. Ici encore, un homme devait tout particulièrement attirer les chapelains de Saint-Louis : le P. Henri Denifle, sous-archiviste, que ses recherches personnelles avaient conduit à explorer les sources de l'histoire française du moyen âge, en préparant l'édition du *Chartularium Universitatis Parisiensis*<sup>11</sup> et de son *Auctarium*<sup>12</sup> et en tirant du dépôt dont il avait la garde la documentation qu'il publia sur *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France*<sup>13</sup> dans les deux derniers siècles du moyen âge.

Dans ces conditions, on ne s'étonne pas de voir résider à Saint-Louis, dans ces années 1896-1906 choisies comme champ d'observation, quelques pensionnaires ou chapelains qui s'évadent, totalement ou en partie, du cadre traditionnel des études de théologie, philosophie et droit canonique.

Au début de la période, nous ne rencontrons qu'un seul spécialiste d'Écriture Sainte, Joseph Viteau, pensionnaire de Saint-Louis en 1896-97. Il a reçu sa formation à Paris, a présenté à l'École des hautes études un mémoire<sup>14</sup> et en Sorbonne une thèse française<sup>15</sup> qui forment les deux volets d'une grande grammaire grecque du Nouveau Testament. Sa thèse latine était consacrée à l'opuscule d'Eusèbe de Césarée sur les martyrs de Palestine<sup>16</sup>. A Rome, il vient prendre le grade de docteur en théologie et faire une nouvelle incursion dans le domaine de l'hagiographie<sup>17</sup> : mais c'est un esprit déjà formé. En revanche, la création de la Commission biblique, vers la fin de notre décennie, décide deux jeunes étudiants, MM. Bollon et Archam-

<sup>11</sup> 4 vol. in-4<sup>o</sup>, Paris, 1889-97.

<sup>12</sup> *Auctarium chartularii Universitatis Parisiensis*, 2 vol. in-4<sup>o</sup> parus du vivant de Denifle, Paris, 1894-97.

<sup>13</sup> 3 vol., Mâcon, 1897-99.

<sup>14</sup> J. Viteau, *Étude sur le grec du Nouveau Testament comparé à celui des Septante. Sujet, complément et attribut*, Paris 1896 (Bibliothèque de l'École des hautes études, 114).

<sup>15</sup> *Id.*, *Étude sur le grec du Nouveau Testament. Le verbe : syntaxe des propositions*, Paris 1893.

<sup>16</sup> *Id.*, *De Eusebii Caesariensis duplici opusculo Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων*, Paris 1893.

<sup>17</sup> *Id.*, *Passions des saints Écaterine et Pierre d'Alexandrie, Barbara et Anysia, publiées d'après les manuscrits grecs de Paris et de Rome...*, Paris 1897; *id.*, *La légende de sainte Catherine (Écaterine)* dans ASLF 3, 1898-99, p. 5-23.

bault, à se préparer aux études exégétiques et à se présenter, en 1905 et 1906, à l'examen nouvellement créé de la licence d'Écriture Sainte.

De même, le diplôme de paléographe-archiviste décerné par les Archives Vaticanes intéressa dans les mêmes années quatre prêtres de Saint-Louis. Pour l'un d'entre eux (Louis Musy), ce ne fut sans doute qu'un divertissement, car il ne publia par la suite aucun travail historique ou philologique; en revanche, les trois autres (Pierre Calmet, Joseph Fraikin et Eugène Sol) devaient laisser chacun une œuvre historique non négligeable, encore que d'inégale valeur. Notons au passage que ces diplômés (sauf peut-être Calmet, sur lequel je manque d'informations) étaient venus à Rome pour faire d'autres études et qu'ils quittèrent Saint-Louis nantis de licences et de doctorats de droit canonique, voire du triple doctorat (Louis Musy). Tout porte à croire en outre que d'autres chapelains s'initièrent à la paléographie et à la diplomatique dans l'école des Archives sans se donner la peine de subir les épreuves d'un examen dont l'utilité n'apparaissait pas avec évidence pour eux. En tout cas, ils furent plus de trois ou quatre, nous le verrons, à dépouiller avec enthousiasme les documents dont regorgeait le dépôt pontifical.

Mais il est plus intéressant encore de considérer le cas de ceux qui, s'inscrivant ou non dans l'une des facultés de sciences ecclésiastiques, visèrent principalement un grade qui n'avait rien de romain, mais qui, vers 1900 comme aujourd'hui, revêtait le plus grand prestige aux yeux d'un Français : le doctorat ès lettres. Ce type de chapelain n'était pas inédit : Saint-Louis pouvait déjà s'enorgueillir, entre autres, d'avoir hébergé durant deux ans et demi (1887-89) Pierre Batiffol à l'époque où celui-ci préparait ses thèses, soutenues en 1891 et consacrées l'une à l'abbaye de Rossano et à ses manuscrits, l'autre à Philostorge<sup>18</sup>. Entre 1896 et 1906, nous rencontrons dans la communauté de Saint-Louis successivement Jules Paquier, arrivé à Rome dès 1893 et reparti en 1897, dont les travaux portaient sur Jérôme Aléandre, humaniste et adversaire de Luther, et qui devint docteur en 1900<sup>19</sup>; Pierre Richard, dont le séjour à Saint-Louis se prolongea de 1897 à

<sup>18</sup> P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano. Contribution à l'histoire de la Vaticane*, Paris 1891; *id.*, *Quaestiones Philostorgianae*, Paris 1891.

<sup>19</sup> Avec les deux thèses suivantes : J. Paquier, *L'humanisme et la réforme. Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)*, Paris 1900; *id.*, *De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis (1472-1518)*, Paris 1900. L'auteur avait déjà publié sur Aléandre les travaux suivants : *Érasme et Aléandre*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 15, 1895, p. 351-374; *Notice du manuscrit Vatican latin 3881*, *ibid.* 16, 1896, p. 207-224; *Jérôme Aléandre et la principauté de Liège (1514-1540). Documents inédits*, Paris 1896; *Nonciature d'Aléandre auprès de*

1908, qui travaillait aussi sur les luttes religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle et consacrait à l'archevêque de Lyon Pierre d'Épinac une recherche qui lui valut le titre de docteur en 1902<sup>20</sup>; Henry Dubrulle, qui fit plusieurs séjours à Rome et fut chapelain de 1904 à 1907, et qui soutint en 1905 ses thèses dédiées à *Cambrai à la fin du moyen âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)* et à un *Bullaire de la province de Reims sous le pontificat de Pie II*<sup>21</sup>. Quatre autres jeunes historiens séjournèrent dans ces mêmes années à Saint-Louis, mais n'aboutirent que plus tard au doctorat ès lettres. L'un d'eux, Auguste Leman, ne passa que peu de temps (1904-05), mais, tout en prenant son doctorat de théologie, recueillit alors la documentation des thèses qu'il défendit en 1919 sur Urbain VIII et sa politique<sup>22</sup>. Guillaume Mollat, lui, avait été envoyé par son évêque en 1900 pour faire des études de philosophie; resté jusqu'en 1905, il conquiert effectivement ses grades en cette discipline, mais il entreprit parallèlement les travaux monumentaux sur la papauté d'Avignon qui ont rendu célèbre son nom et qui donnèrent le jour, entre autres publications, à une

---

*François I<sup>er</sup>* (8 août 1524-24 février 1525), ASLF 1, 1896-97, p. 271-326; *L'Université de Paris et l'humanisme au début du XVI<sup>e</sup> siècle*. Jérôme Aléandre, dans *Revue des questions historiques*, 44, 1898, p. 372-398; 45, 1899, p. 144-195. Après ses thèses, il édita encore les *Lettres familières de Jérôme Aléandre*, dont la publication, ébauchée dans ASLF 2, 1897-98, p. 185-221, et restée alors sans suite, fut reprise dans une dizaine de livraisons de la *Revue des études historiques*, 76-80, 1905-09, et à part avec index, Paris 1909.

<sup>20</sup> Avec les thèses suivantes : P. Richard, *La papauté et la Ligue française. Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon (1573-1599)*, Paris 1901; *id.*, *De publicatis tempore motuum civilium XVI saeculi Ecclesiae gallicanae bonis immobilibus (1563-1588)*, Paris 1901. Autour du même sujet tournent les articles suivants du même auteur : *Gallicans et ultramontains. Un épisode de la politique pontificale en France après le concile de Trente (1580-1583)*, dans ASLF 2, 1897-98, p. 399-486; *Une nouvelle correspondance de Pierre d'Épinac*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 147-157. – On peut préciser ici que P. Richard resta à Saint-Louis plus longtemps qu'il n'était de coutume, avec la charge de mettre en ordre et d'inventorier les archives des Pieux Établissements.

<sup>21</sup> Lille 1904 et Lille 1905. Avant ses thèses, Dubrulle avait publié plusieurs travaux élaborés dans les dépôts d'archives de Lille et de Cambrai, notamment *Lettres des rois de France conservées dans le fonds de la cathédrale de Cambrai aux Archives départementales du Nord*, dans *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai* 4, 1902, p. 233-255; 5, 1903, p. 39-65, 171-192; *Inventaire des chartes de l'abbaye de Saint-André du Cateau (1033-1300)*, dans *Revue des bibliothèques et des archives de la Belgique*, 2, 1904, p. 1-11, 124-133, 302-311, 371-388, 468-476; 3, 1905, p. 51-61.

<sup>22</sup> A. Leman, *Urbain VIII et la rivalité de la France et de la Maison d'Autriche de 1631 à 1635*, Lille – Paris 1919 (Mémoires et travaux publiés par les professeurs de la Faculté catholique de Lille, 16); *Id.*, *Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634*, Lille – Paris 1920 (même collection, 15).

thèse soutenue à Strasbourg en 1921<sup>23</sup>. Dans une ligne assez proche, Adrien Clergeac, pensionnaire et chapelain de 1903 à 1907, se livra à une étude austère de certains aspects de la fiscalité pontificale à la fin du moyen âge, qui le mena au doctorat ès lettres en 1911<sup>24</sup>. Enfin, Edgard-Raphaël Vaucelle prépara à Saint-Louis un bullaire de la province de Tours au temps de Nicolas V qui lui servit de deuxième thèse en 1908<sup>25</sup>.

C'est donc principalement ces études historiques, pratiquées par plusieurs des membres de sa communauté, que d'Armailhacq entendait favoriser lorsqu'il songeait à fonder la nouvelle revue. Il avait vu passer à Saint-Louis d'authentiques jeunes savants, comme Pierre Batiffol, ou des travailleurs d'un niveau plus modeste, mais sérieux et compétents, qui ne ménageaient ni leur ardeur ni leur peine; mais sans doute avait-il ressenti comme l'un de ces chapelains, Louis Guérard, qui s'était attelé à la tâche longue et ingrate de relever dans les registres pontificaux du XIV<sup>e</sup> siècle toutes les bulles intéressant la province d'Auch, «l'indifférence de notre clergé pour les recherches de ce genre» au moment même où des «érudits de nationalités et de religions différentes» se pressaient dans la salle des Archives Vaticanes<sup>26</sup>. A ses yeux, les jeunes chercheurs avaient besoin d'un encouragement, d'une «motivation» dirions-nous aujourd'hui, et d'une possibilité de s'insérer dans le monde scientifique; ce périodique qui leur était réservé devait les leur fournir<sup>27</sup>. Écoutons encore Broussolle :

<sup>23</sup> G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378)*, Paris 1921 (Université de Strasbourg, Bibliothèque de l'Institut de droit canonique, 1).

<sup>24</sup> A. Clergeac, *La curie et les bénéficiers consistoriaux. Étude sur les communs et menus services, 1300-1600*, Paris 1911. Sa deuxième thèse formait une *Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch et des diocèses de Condom et de Lombez (1300-1801)*, Abbeville 1911, et Paris 1912 (Archives historiques de la Gascogne, 2<sup>e</sup> sér., 16).

<sup>25</sup> E.-R. Vaucelle, *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours d'après les registres des Archives pontificales (1447-1455)*, Paris, 1908. Sa thèse principale était consacrée à *La collégiale de Saint-Martin de Tours, des origines à l'avènement des Valois (397-1328)*, Tours 1907 (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 46), et Paris 1908. – Je n'ai pas retrouvé les dates de la présence à Saint-Louis de Vaucelle, qui dut y résider assez peu de temps; je sais seulement qu'il s'y trouvait en 1905-06.

<sup>26</sup> L. Guérard, *Les recherches d'histoire provinciale dans les Archives du Vatican*, dans ASLF 1, 1896-97, p. 217-269; voir p. 263.

<sup>27</sup> D'Armailhacq s'explique ainsi sur la fondation de la revue : «Animés nous-même par la constatation de ce qui s'est fait pendant ces dernières années, désireux de poursuivre ce qu'avaient commencé nos prédécesseurs, de seconder autant qu'il est en notre pouvoir le bonne volonté des chapelains, d'encourager leur ardeur au travail et de favoriser l'activité

«Que d'anciens chapelains de Saint-Louis-des-Français ont passé leurs bonnes années romaines à copier et à collationner d'innombrables documents, par amour de l'art, disait-on, en pur dilettantes, mais bien à tort, car il leur manquait une chose, capitale celle-là, et c'était l'occasion et le moyen d'en tirer parti. Ils sont restés le plus souvent d'obstinés silencieux. Vous verrez maintenant qu'avec leurs nouvelles *Annales*, plus d'un chapelain de Saint-Louis va devenir, le plus naturellement du monde, érudit et savant, sans le savoir, peut-être même sans le vouloir.

«Cela vaudra mieux, sans doute, que d'aller à Rome pour refaire un cours de théologie ou de philosophie élémentaires, ou même pour ne rien faire du tout.

«[...] Pour s'être condamnés pendant longtemps à vouloir rester surtout théologiens ou canonistes, les anciens chapelains, historiens ou archéologues à leurs moments perdus, s'exposaient trop souvent à s'entendre reprocher de ne rien faire de sérieux, et il ne manquait pas, autour d'eux, de bons apôtres pour le prouver victorieusement.

«Ceux d'aujourd'hui feront encore de la théologie et du droit canon. Mais aussi de l'archéologie, de l'histoire, et ils auront le moyen de prouver qu'ils s'y exercent utilement. Voilà une bien grande révolution»<sup>28</sup>.

Cette «révolution» – acceptons ce mot excessif – mit quelque temps à se réaliser. D'Armailhacq ouvre la revue en parlant d'un «projet caressé depuis longtemps et que des circonstances passagères nous ont forcé de retarder»<sup>29</sup>. Le recteur de Saint-Louis eut bien évidemment à régler des problèmes financiers, et des recherches plus étendues devraient nous apprendre comment ils furent résolus. Mais il eut sans doute aussi à vaincre des résistances d'un autre ordre, et l'on peut croire à ce sujet que l'ambassadeur de France Lefebvre de Béhaine, qui présidait aux Pieux Établissements, se montra hostile à la création des *Annales* et qu'il la bloqua tant qu'il exerça sa charge, car Broussolle conclut en ces termes le passage cité ci-dessus : «Voilà une bien grande révolution. Elle n'aurait pu se faire si notre nouvel ambassadeur auprès du Vatican n'avait consenti à y prêter la main. Les temps sont changés!»<sup>30</sup>. Le nouveau représentant de la Républi-

---

intellectuelle du jeune clergé, nous nous sommes décidés à mettre à exécution un projet [...], celui de donner aux chapelains et pensionnaires de Saint-Louis-des-Français la facilité de publier quelques-uns de leurs travaux et de faire connaître les résultats de leurs recherches historiques et de leur application à suivre les maîtres de la Science dont ils sont à Rome les auditeurs les plus empressés» (*Au lecteur*, p. 11).

<sup>28</sup> Broussolle, *Une nouvelle revue ...*, p. 593.

<sup>29</sup> D'Armailhacq, *Au lecteur*, p. 11.

<sup>30</sup> Broussolle, *Une nouvelle revue ...*, p. 593-594.

que française était Eugène Poubelle, qui avait présenté ses lettres de créance en janvier 1896. Je n'en sais pas davantage sur ce point, que de nouveaux documents éclaireront peut-être un jour : quels étaient, dans les milieux ecclésiastiques comme dans les milieux politiques ou administratifs, les défenseurs et les adversaires du lancement de la revue, et quelles motivations poussaient les uns et les autres ?

\* \* \*

Pour reconnaître avec quelque précision les centres d'intérêt qui retenaient les esprits les plus entreprenants de Saint-Louis, il est temps de passer à l'analyse du contenu des *Annales*. Dans le tableau ci-dessous, on a réparti en diverses rubriques les articles parus dans la revue et indiqué le nombre total de pages couvertes par chaque rubrique ainsi que le pourcentage que représente cette rubrique par rapport à l'ensemble. On a noté par ailleurs, rubrique par rubrique, le nombre de pages occupées par des éditions de documents et le pourcentage que les textes ainsi publiés représentent par rapport à la rubrique correspondante. Il va sans dire que, malgré toutes les précautions prises, une telle statistique reste assez imparfaite, que ce soit dans le compte des pages (certaines ne sont pas entièrement imprimées...) ou dans la ventilation entre les différentes rubriques (la frontière entre les disciplines ou entre l'histoire locale et l'histoire générale n'est pas toujours bien claire). Néanmoins, ce tableau établit des ordres de grandeur suffisants pour notre propos.

L'impression qui prévaut, à l'examen de ce tableau, est que les chapelains de Saint-Louis ne s'intéressaient guère aux disciplines ecclésiastiques traditionnelles, ou du moins qu'ils n'avaient à peu près rien de neuf à dire en ces matières dans lesquelles ils soutenaient de si nombreuses thèses.

La théologie n'est représentée que par un seul article, consacré à l'acte de foi<sup>31</sup>, qui d'ailleurs ne se présente lui-même que comme un «commentaire très pâle des travaux que le R. P. Billot a publiés sur la question». Et on avouera que la modestie de l'auteur se justifie parfaitement.

La philosophie occupe à peine plus de place et ne vaut pas beaucoup mieux. Les *Quelques réflexions sur la philosophie moderne* de R. Janot<sup>32</sup> dénotent surtout une totale ignorance des philosophes du XIX<sup>e</sup> siècle,

<sup>31</sup> L. Musy, *Analyse de l'acte de foi* dans ASLF 3, 1898-99, p. 401-442.

<sup>32</sup> ASLF 1, 1896-97, p. 345-401.

MATIÈRES TRAITÉES	Nombre de pages	% du total	Documents édités	
			Nombre de pages	% des articles correspondants
Théologie . . . . .	42	0,8		
Écriture Sainte, histoire biblique . . . . .	243	4,7		
Philosophie . . . . .	107	2,1		
Droit canonique :				
- doctrine . . . . .	55	1,1		
- histoire . . . . .	194	3,8	20	10,3
Histoire :				
- générale et d'autres pays que la France . . . . .	425	8,3	249	58,6
- de France . . . . .	532	10,4	216	40,6
- locale (France) . . . . .	2.370	46,3	1.139	48,1
- des institutions de la France à Rome . . . . .	131	2,6	17	13,0
Descriptions d'archives et de manuscrits, bibliographie rétrospective . . . . .	310	6,0		
Hagiographie . . . . .	19	0,4		
Archéologie . . . . .	263	5,1		
Histoire de l'art . . . . .	74	1,4		
Musicologie . . . . .	166	3,2	14	8,4
Nécrologie . . . . .	44	0,9		
Comptes-rendus et chroniques bibliographiques . . . . .	44	0,9		
Bulletin de bibliographie courante (sans appréciations) . . . . .	104	2,0		
	5.123	100	1.655	% de l'ensemble 32,3

tandis qu'un autre article se contente de résumer des conférences prononcées par le P. Lepidi à Saint-Louis<sup>33</sup>. Plus originale est l'étude de J.-C. Broussole sur *La vie esthétique*<sup>34</sup>, qui se situe à mi-chemin de l'histoire de l'art; mais elle émane d'un ancien chapelain et témoigne donc d'une autre époque.

Quant au droit canonique, il n'a inspiré qu'un seul article de doctrine, consacré aux appels canoniques, et qui fait sans éclat une honnête mise au point de la question<sup>35</sup>. Mais cette même discipline est abordée sous un angle historique par plusieurs mémoires qui procèdent de travaux origi-

<sup>33</sup> J. Gibert, *Étude sur la volonté d'après les conférences du R. P. Lepidi faites à Saint-Louis-des-Français*, dans ASLF 1, 1896-97, p. 641-657.

<sup>34</sup> ASLF 2, 1897-98, p. 35-67. L'article a été publié également dans *L'Université catholique*, n. sér. 26, 1897, p. 273-297.

<sup>35</sup> A. Poirier, *Des appels canoniques*, dans ASLF 1, 1896-97, p. 161-215.

naux; on ne peut les citer tous, retenons à titre d'exemples celui de Joseph Meffre sur la Daterie d'Avignon<sup>36</sup> ou celui de Dubrulle sur le pouvoir archidiaconal<sup>37</sup>.

On pouvait s'y attendre : ce sont les études positives qui drainaient les efforts les plus dynamiques des prêtres de Saint-Louis. Et pourtant, on constate un vide très net en matière de sciences bibliques et d'archéologie.

Les 243 pages occupées par l'Écriture Sainte et l'histoire biblique, en effet, ne doivent pas faire illusion : elles sont presque entièrement l'œuvre d'un ancien chapelain, Désiré Tostivint, qui, de la Guadeloupe où il exerçait son ministère sacerdotal, distillait les travaux qu'il avait réalisés durant son séjour romain (1892-95) en les confiant aux *Annales* et aux *Analecta juris pontificii* : ses articles aussi témoignent donc d'une période antérieure. En dehors d'eux, nous ne trouvons qu'un mémoire, d'ailleurs étoffé, de Jean-Marie Vidal sur *Le siège de Jérusalem par Titus et la chute de la nation juive*<sup>38</sup>, qui inaugure les publications d'un grand érudit, mais dans une voie qu'il n'explorera pas davantage<sup>39</sup>.

La part, sensiblement égale, consacrée à l'archéologie ne montre pas plus de recherche personnelle et originale en ce domaine. Pierre Chenillat, dans les deux premiers volumes des *Annales*, a résumé en quelque 160 pages une série de conférences données Saint-Louis par Orazio Marucchi sur *La topographie de la Rome antique*<sup>40</sup> : on perçoit ainsi l'intérêt de la communauté pour cette discipline, intérêt qui s'affirme encore en quelques autres articles où l'on présente au lecteur des découvertes récentes, où l'on reproduit même, pour les discuter, des inscriptions mises à jour par les fouilleurs<sup>41</sup>; mais tout cela ne dépasse pas le niveau d'un *status quaestionis*

<sup>36</sup> J. Meffre, *Aperçu historique et canonique sur la Daterie d'Avignon*, dans ASLF 1, 1896-97, p. 13-50.

<sup>37</sup> H. Dubrulle, *Extraits d'un manuscrit du fonds de la reine Christine. Le pouvoir des archidiacres à Soissons au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans ASLF 9, 1904-05, p. 381-391.

<sup>38</sup> ASLF 2, 1897-98, p. 279-350.

<sup>39</sup> Vidal a toutefois encore écrit en 1909 un article sur *L'idée de résurrection dans Job*, paru dans la *Revue du clergé français* : est-ce un écho de son enseignement au grand séminaire de Nice, avant son retour à Rome en 1908?

<sup>40</sup> ASLF 1, 1896-97, p. 342-344, 531-561, 603-640; 2, 1897-98, p. 69-101, 223-277. De la deuxième série, Chenillat a tiré, en collaboration avec Marucchi, un *Guide du Palatin* en langue française (Rome 1897).

<sup>41</sup> P. Chenillat, *La galère impériale du lac de Nemi*, dans ASLF 1, 1896-97, p. 133-159; P. de Larminat, *Sancta Maria Antiqua*, dans ASLF 5, 1900-01, p. 315-359; Fr. Bollon, *Les tombeaux préhistoriques du Forum romain*, dans ASLF 9, 1904-05, p. 161-176; *id.*, *Le cimetière des saints Marc, Marcellin et Damase*, dans ASLF 9, 1904-05, p. 267-281.

rédigé par un bon élève qui reste respectueusement en deçà de l'enseignement de son maître.

L'histoire des arts plastiques n'a pas inspiré les membres de la communauté de Saint-Louis à l'époque des *Annales*, mais seulement des anciens chapelains, dont J.-C. Broussolle qui y donna la primeur de quelques pages de sa grande étude sur la jeunesse du Pérugin<sup>42</sup>. En revanche, il s'est trouvé un fervent de musicologie en la personne de Charles Dumaz, auteur surtout d'une bonne étude sur Benedetto Marcello et d'un programme pour l'application de la réforme de la musique liturgique voulue par Pie X<sup>43</sup>.

Lorsqu'on aura ajouté que la rubrique «Nécrologie» du tableau correspond à un article qui commémore André Crévoulin, sacriste et vicesupérieur de Saint-Louis, mort en 1897 dans la maison où il avait vécu 42 ans<sup>44</sup>; lorsqu'on aura précisé que l'hagiographie se limite aux quelques pages déjà citées de Joseph Viteau sur la légende de sainte Catherine, d'ailleurs fondées sur une édition critique des textes par le même auteur<sup>45</sup>, on constatera qu'il ne reste plus, pour affirmer la véritable originalité de la revue, que ce qui relève du domaine de l'histoire proprement dite et de ses disciplines annexes (archives, manuscrits, bibliographie).

La masse, d'abord, est impressionnante. Si l'on considère que les comptes-rendus, chroniques et bulletins bibliographiques ne concernent guère que des ouvrages historiques, on voit que les trois quarts des *Annales* ont été consacrés à l'histoire – les quatre cinquièmes si l'on réinsère ici les études d'histoire juridique.

Le tableau a voulu d'autre part mettre en évidence deux phénomènes très nets. D'abord, les chapelains mettent toute leur application à l'histoire régionale ou locale, qui se taille la part du lion par rapport aux horizons plus larges. Il me semble qu'une double raison y conduisait les jeunes

<sup>42</sup> J.-C. Broussolle, *Le Pérugin d'avant la Sixtine*, dans ASLF 4, 1899-1900, p. 171-229; *id.*, *La jeunesse du Pérugin et les origines de l'École ombrienne*, Paris 1901.

<sup>43</sup> Ch. Dumaz, *Benedetto Marcello, poète et musicien (1686-1739)*, dans ASLF 7, 1902-03, p. 397-440; *id.*, *En route pour la réforme. Hier et aujourd'hui*, dans ASLF 10, 1905-06, p. 53-120. Charles Dumaz (1867-1929), après cinq années passées à Saint-Louis (1898-1903), fonda en 1903 l'École Chateaubriand, dont il assura la direction tout en exerçant les fonctions de maître de chapelle de Saint-Louis-des-Français, puis de recteur de Saint-Nicolas-des-Lorrains (1906-1920). Il abandonna Saint-Nicolas quand son école, devenue lycée, quitta la Via della Scrofa pour la Via di Villa Patrizi, et mourut à Rome au moment où il venait de prendre sa retraite.

<sup>44</sup> J. Meffre, *Une âme sacerdotale. Notes intimes sur Monsieur Crévoulin*, dans ASLF 2, 1897-98, p. 141-184.

<sup>45</sup> Voir ci-dessus, note 17.

prêtres de Saint-Louis : d'une part, leur inexpérience, et même, pour plusieurs d'entre eux, leur manque de formation générale, les invitait à essayer leurs forces sur des aires géographiques restreintes, dont la topographie et l'onomastique leur étaient familières, où ils trouvaient facilement leurs points de repère; par ailleurs, il leur était sans doute plus aisé de convaincre leurs évêques de les laisser vaquer à ce genre de travaux s'ils devaient en ramener des études concernant directement leurs diocèses et susceptibles de les introduire avec tous les honneurs dans l'aristocratie intellectuelle du département, représentée surtout par les Sociétés savantes.

L'autre phénomène remarquable est l'importance que prend dans ces travaux la publication de documents. J'ai fait entrer dans les colonnes de droite du tableau aussi bien les éditions proprement dites que les analyses sous forme de registes, mais je n'ai compté que ce qui se présentait nettement comme tel et se distinguait clairement du texte d'auteur et de la simple citation. Il faut voir ici encore l'effet d'une certaine timidité due à un manque de formation et de culture historique générale : il est plus facile pour le jeune historien de livrer le document qu'il a découvert – et qui, le plus souvent, mérite d'être tiré au jour – en l'assortissant d'un bref commentaire, que de l'utiliser en l'intégrant dans une recherche plus vaste. Bien plus, il arrivait fréquemment que le chercheur n'ait pas reçu d'autre enseignement historique que celui que dispensaient les Archives Vaticanes; il savait fort bien que sa seule compétence réelle, du moins à ce stade de sa carrière, résidait dans ses capacités de lecture et de transcription du document. Il se trouvait d'ailleurs encouragé dans cette attitude par la doctrine la plus officielle, qui, à l'époque où Langlois et Seignobos publiaient leur *Introduction aux études historiques* (1898), apprenait à se défier de l'interprétation de l'historien et invitait à se réfugier derrière le document brut : dès 1890, Achille Luchaire avait fourni, avec son *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne*, un modèle de cette « histoire faite avec des ciseaux et un pot de colle » que brocardait R. G. Collingwood<sup>46</sup>. Enfin, n'oublions pas qu'en un temps où n'existait dans les dépôts d'archives aucune des facilités de reproduction des documents auxquelles notre génération recourt quotidiennement, il pouvait apparaître comme un devoir, pour celui qui bénéficiait du privilège de passer quelques années à Rome, de ramasser dans les Archives Vaticanes le maximum de documents et de les publier pour en faire profiter les historiens qui n'auraient jamais la chance de les approcher.

<sup>46</sup> Cité par H.-I. Marrou, *De la connaissance historique*, Paris 1954, p. 54.

En tout cas, cette volonté de trouver et faire connaître les documents pour eux-mêmes, un article de Louis Guérard, paru dans le premier volume des *Annales*<sup>47</sup>, l'exprime clairement. Dans ces pages, qui reprennent l'introduction de son bullaire de la province d'Auch<sup>48</sup>, Guérard trace un ambitieux programme de recherches en histoire médiévale :

«Par exemple, on ne voit pas pourquoi les chapelains de Saint-Louis, entretenus à Rome par les établissements français, ne se chargeraient pas des travaux que j'ai eu l'occasion d'indiquer : révision des index d'Avignon et composition d'une table de ces index, publication intégrale, pour les Papes d'Avignon, des tables des registres du Vatican et du texte des *Obligationes*, ainsi que des *Introitus et exitus*, inventaire des *Miscellanea*, enfin recherche, transcription et annotation des documents relatifs à l'administration pontificale dans les diverses régions de la France, par ordre de provinces, à partir de Jean XXII. S'ils y ajoutaient une nouvelle édition des Vies des Papes d'Avignon de Baluze, les chapelains de Saint-Louis réaliseraient un ensemble de travaux qui complèteraient très heureusement les publications de l'École française de Rome, et qui d'ailleurs donneraient satisfaction suffisante à l'esprit local si développé chez la plupart des ecclésiastiques»<sup>49</sup>.

Une grande partie de ce programme fut de fait réalisée, non pas exactement de la manière qu'envisageait Guérard, mais en allant parfois au-delà de ses propositions. On ne peut citer ici toutes les œuvres qui sortirent de Saint-Louis à cette époque, utilisant la documentation des Archives et de la Bibliothèque Vaticanes et touchant l'histoire ecclésiastique de la France; du moins essaiera-t-on de classer sous quelques titres les travaux auxquels se dédièrent alors les chapelains et pensionnaires et qu'ils publièrent dans les *Annales de Saint-Louis* ou ailleurs.

Une des tâches qui attira le plus volontiers les chercheurs fut la constitution de bullaires régionaux, concernant un diocèse ou une province

<sup>47</sup> L. Guérard, *Les recherches d'histoire provinciale...* (cité note 26). – Après un premier séjour à Saint-Louis (1888-92), Louis Guérard, devenu entre-temps prêtre de l'Oratoire, revint en 1898-1900. Sa longue fréquentation des Archives Vaticanes lui permit de rédiger une fort utile *Petite introduction aux inventaires des Archives du Vatican* (Rome – Paris 1901), qui reprenait en les corrigeant des *Notes sur quelques inventaires des Archives pontificales* parues dans ASLF 4, 1899-1900, p. 479-508.

<sup>48</sup> L. Guérard, *Documents pontificaux sur la Gascogne d'après les Archives du Vatican. Pontificat de Jean XXII, 1316-1334*, 2 vol., Paris-Auch 1896-1903 (Archives historiques de la Gascogne, 2<sup>e</sup> sér., 2 et 6).

<sup>49</sup> L. Guérard, *Les recherches d'histoire provinciale...*, p. 263-264.

pour la durée d'un ou plusieurs pontificats; on y éditait les lettres des papes *in extenso* ou plus souvent sous forme de registes. Parfois, le chercheur se contentait de recopier les analyses fournies par les tables des registres pontificaux, ou même seulement les fiches sommaires compilées par Garampi au XVIII<sup>e</sup> siècle : ce n'était sans doute pas très scientifique, mais on pouvait avancer rapidement. Ainsi procédait Pierre Calmet dans ses investigations concernant le Rouergue<sup>50</sup>. Mais d'autres allaient au texte des bulles dans les registres, et ainsi ont été édités des bullaires pour tout ou partie des provinces d'Auch<sup>51</sup>, de Reims<sup>52</sup>, de Tours<sup>53</sup>, pour l'actuel département du Gard<sup>54</sup>.

Ce genre de bullaires, toutefois, qui répondait à cet « esprit local » que Guérard reconnaissait chez ses confrères, ne pouvait satisfaire entièrement les historiens. Le besoin se faisait sentir de disposer de toute la documentation contenue dans les registres des papes. Guérard avait proposé de publier les index anciens de ces registres, en les contrôlant : il y avait mieux à faire encore, c'était de procéder à l'analyse directe de chacune des bulles.

C'est ici que s'exerça l'influence bénéfique de l'École française. Depuis 1881, date de la parution des premiers fascicules consacrés à Innocent IV, les membres de l'École avaient commencé la publication de tous les registres des papes du XIII<sup>e</sup> siècle; à l'approche de l'année 1900, si l'entre-

<sup>50</sup> P. Calmet et Gr. Palmieri, *Varia documenta quae Ruthenensem et Vabrensem dioceses respiciunt, e schedis Garampianis in Archivio Vaticano exstantibus deprompta*, Rodez – Rome 1896 : P. Calmet, *Sommaire des bulles de Jean XXII concernant le diocèse de Rodez et celui de Vabres, d'après les registres du Vatican et le « Summarium bullarum PP. Avenionensium »* dans ASLF 1, 1896-97, p. 51-131; *id.*, *Sommaire des bulles de Clément VI concernant le diocèse de Rodez (d'après le Sommaire de P. de Montroy et les Regesta d'Avignon)*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 201-248, 283-335; 7, 1902-03, p. 493-526.

<sup>51</sup> L. Guérard, *Documents pontificaux...* (voir note 48).

<sup>52</sup> H. Dubrulle, *Bullaire de la province de Reims sous le pontificat de Pie II*, Lille 1905, *id.*, *Documents Vaticans. Bulles de Martin V intéressant le Brabant*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant*, 5, 1906, p. 201-222. Voir aussi, du même auteur, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, Lille 1922 (Société d'études de la province de Cambrai. Recueil 6).

<sup>53</sup> E.-R. Vaucelle, *Catalogue des lettres de Nicolas V...* (voir note 25).

<sup>54</sup> H. Grange, *Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles) émanant des papes d'Avignon. XIV<sup>e</sup> siècle*, I, *Ancien diocèse de Nîmes*, Nîmes 1911; II, *Ancien diocèse d'Uzès*, Nîmes 1922. L'auteur a séjourné à Saint-Louis de 1902 à 1905. Signalons encore la publication d'un bullaire de type différent : J. Fraikin, *Bulles inédites relatives à diverses églises d'Italie, tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque Barberini*, Rome 1900, dont une partie avait paru dans ASLF 3, 1898-99, p. 59-79, 257-275.

prise semblait assez bien lancée, ses difficultés n'en apparaissaient pas moins clairement : certains volumes, après plusieurs fascicules sortis à bonne cadence, marquaient le pas, leurs auteurs ayant quitté Rome depuis longtemps et se trouvant absorbés par de nouvelles tâches. Mais déjà se posait le problème des pontificats de la période avignonnaise, avec une masse de registres infiniment plus vaste et des documents de type répétitif qui risquaient d'engendrer une rapide lassitude chez les éditeurs. L'École avait pris la décision de modifier les critères de publication : non plus toutes les bulles, mais seulement les lettres closes, patentes et curiales, et non pas tous les documents de ce type, mais – dans un premier temps tout au moins – seulement ceux qui se rapportaient à la France. Suivant cette nouvelle définition du travail, les pontificats avaient été attribués à quelques membres de l'École.

Fallait-il pour autant renoncer aux lettres communes de ces papes? Duchesne, qui avait la responsabilité générale de la publication, ne le pensait pas; ne pouvant compter sur les hôtes du Palais Farnèse pour une entreprise qui s'annonçait gigantesque, il trouva à Saint-Louis assez d'esprits compétents et disponibles pour lancer, avec la 3<sup>e</sup> série de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, intitulée *Lettres des papes d'Avignon se rapportant à la France publiées d'après les registres du Vatican par les anciens membres de l'École française de Rome*, une série «bis», les *Lettres communes des papes d'Avignon, analysées d'après les registres du Vatican par les chapelains de Saint-Louis-des-Français à Rome*.

Les premiers chapelains pressentis pour ce travail furent Jean-Marie Vidal et Louis Guérard, à qui s'adjoignirent bientôt Guillaume Mollat, Guy de Lesquen et Henry Dubrulle. Trois d'entre eux ne purent aboutir à une œuvre consistante : Guérard dut repartir pour la France en 1900 et laisser à Mollat les fiches qu'il avait compilées sur la première année de Jean XXII, Lesquen se contenta d'une collaboration avec le même Mollat au tome II de Jean XXII<sup>55</sup>, Dubrulle ne réalisa jamais qu'un fascicule de lettres communes d'Urbain V, qui sortit des presses en 1926 et n'eut aucune suite<sup>56</sup>. Mais les deux derniers allèrent jusqu'au bout de la tâche qu'ils avaient acceptée.

Vidal avait choisi le pontificat de Benoît XII, son compatriote. La publication fut menée bon train : le premier fascicule parut en septembre

<sup>55</sup> G. de Lesquen a également collaboré avec G. Mollat pour un important mémoire qui sera mentionné plus bas.

<sup>56</sup> La publication des lettres communes d'Urbain V fut reprise sur frais nouveaux par les membres de l'École française et le P. M.-H. Laurent après la deuxième Guerre mondiale.

1902, au moment où l'auteur retournait en France après six années passées à Saint-Louis<sup>57</sup>, le troisième et dernier volume, comprenant les tables et l'introduction était achevé en 1911, pendant le deuxième séjour de Vidal à Rome. Aussitôt, il décidait d'achever la publication intégrale des registres de Benoît XII, et puisque Georges Daumet avait édité les *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*<sup>58</sup>, il se chargeait des documents du même type intéressant les pays autres que la France. Diverses vicissitudes l'empêchèrent de mener aussi rondement son travail; du moins put-il, avant de mourir, corriger les épreuves du dernier fascicule de texte, laissant à d'autres le soin de compléter l'œuvre par une introduction et des tables<sup>59</sup>.

La collaboration de Guillaume Mollat<sup>60</sup> à la grande entreprise de l'École française est encore plus impressionnante. Avec le pontificat de Jean XXII, il s'attaquait aux plus épais des registres de la période d'Avignon : il eut la patience de mener jusqu'à son terme cette immense publication, faisant paraître, de 1904 à 1933, 13 volumes contenant les analyses de plus de 55.000 bulles papales<sup>61</sup> et complétés dès 1921 par une magistrale introduction<sup>62</sup>, puis par des tables qui furent achevées en 1947. Après quoi, mettant à profit les loisirs de la retraite, il vola au secours de toutes les publications de registres patronnées par l'École française qui, pour une raison ou pour une autre, s'étaient enlisées : il rédigea les tables des *Lettres closes et patentes intéressant les pays autres que la France* de Benoît XII (1950), celles des registres de Grégoire X et de Jean XXI (1960), et dirigea

<sup>57</sup> J.-M. Vidal (1872-1940) séjourna à Saint-Louis en qualité de pensionnaire, chapelain et à nouveau pensionnaire de 1896 à 1902. Après un court passage à l'école du Caousou de Toulouse comme aumônier, il enseigna au Grand séminaire de Nice et vint reprendre en 1908 les fonctions de chapelain de Saint-Louis. En 1913, il fut nommé recteur de Saint-Louis-des-Français de Moscou, où il demeura jusqu'en 1920 et d'où il ramena un livre : *A Moscou durant le premier triennat soviétique (1917-1920)*, Paris [1933]. De nouveau à Rome, il s'installa encore à Saint-Louis tout en exerçant les fonctions de recteur de Saint-Yves-des-Bretons jusqu'en 1932, puis de consultant canoniste à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège.

<sup>58</sup> Il ne manquait alors que les tables et l'introduction, qui parurent en 1920.

<sup>59</sup> C'est Guillaume Mollat qui acheva ce travail en 1950.

<sup>60</sup> Après avoir passé ses dernières années d'études au Séminaire français de Rome, Guillaume Mollat fut pensionnaire et chapelain de Saint-Louis de 1900 à 1905. Il exerça ensuite son ministère sacerdotal à Paris et fit la guerre de 1914-18 en qualité de brancardier. De 1919 à 1945, il occupa la chaire d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

<sup>61</sup> Les bulles sont numérotées de 1 à 64421, mais, par suite d'une erreur matérielle, les nos 31000 à 39999 n'ont pas été employés.

<sup>62</sup> C'est le texte de cette introduction qui fut présenté comme thèse de doctorat ès lettres; voir ci-dessus, note 23.

en collaboration avec Robert Fawtier les *Tables des Registres de Clément V publiés par les Bénédictins*, établies par Yvonne Lanhers et Cyrille Vogel<sup>63</sup> (1957); il collabora pour les conduire à leur achèvement, tables comprises, aux *Lettres secrètes et curiales du Pape Urbain V se rapportant à la France* (1954-55), à celles de Grégoire XI (1955), de Clément VI (1958-59), à celles de ce dernier pape pour les pays autres que la France (1958-61); enfin, à l'âge de 85 ans, il commença l'édition des *Lettres secrètes et curiales du pape Grégoire XI intéressant les pays autres que la France* et put la terminer trois ans plus tard (1962-65). Bien qu'échappant largement au cadre chronologique de la présente étude, cette œuvre méritait d'être évoquée, car c'est durant son séjour à Saint-Louis que Mollat découvrit sa vocation d'historien de la papauté avignonnaise et qu'il forgea la méthode qui lui donna une telle efficacité.

Là ne se limite d'ailleurs pas sa collaboration avec les membres de l'École française. Comme il est naturel, au contact quotidien des documents d'administration courante que sont les lettres communes, il éprouva le besoin d'approfondir l'étude des rouages de la Curie pontificale et tout particulièrement de ses services financiers. Il rencontra les mêmes curiosités chez un jeune historien du Palais Farnèse, son cadet de deux ans, Charles Samaran: de leur travail commun naquit un livre, *La fiscalité pontificale en France au XIV<sup>e</sup> siècle (période d'Avignon et du Grand Schisme d'Occident)*<sup>64</sup>, qui demeure fondamental.

On ne saurait énumérer ici tous les ouvrages, articles et notices consacrés par Mollat à la papauté du XIV<sup>e</sup> siècle et à ses institutions, même en se limitant à ce qu'il a élaboré dans les temps où il résidait à Saint-Louis-des-Français. Du moins ne peut-on passer sous silence son petit livre sur *Les papes d'Avignon (1305-1378)*<sup>65</sup>, «le manuel dont aucun historien ne saurait se passer»<sup>66</sup>, ni la réédition – qui venait combler l'un des vœux de Louis Guérard – des *Vitae paparum Avenionensium* d'Étienne Baluze<sup>67</sup>.

<sup>63</sup> Le travail de C. Vogel est un nouvel exemple, à une époque plus récente, de collaboration entre chapelains de Saint-Louis et membres de l'École française.

<sup>64</sup> Paris 1905 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 96).

<sup>65</sup> Paris 1912 (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique). L'ouvrage fut plusieurs fois remanié jusqu'à sa 10<sup>e</sup> édition, Paris 1965.

<sup>66</sup> B. Guillemain, dans sa notice nécrologique sur G. Mollat, *Revue d'histoire ecclésiastique* 63, 1968, p. 1109.

<sup>67</sup> 4 vol., Paris, 1914-27; il faut y joindre *l'Étude critique sur les Vitae paparum Avenionensium d'Étienne Baluze*, Paris 1917, que Mollat présenta comme mémoire devant la IV<sup>e</sup> section de l'École des hautes études.

L'exemple de Guillaume Mollat devait entraîner d'autres prêtres de Saint-Louis dans la voie des études sur l'administration fiscale des papes de la fin du moyen âge et sur leur politique bénéficiale. Outre la thèse déjà mentionnée d'Adrien Clergeac sur les communs et menus services<sup>68</sup>, il faut noter les mémoires d'E.-R. Vaucelle sur *Les annates du diocèse de Tours de 1421 à 1521*<sup>69</sup>, de G. de Lesquen et G. Mollat sur la fiscalité pontificale en Bretagne sous le Grand Schisme<sup>70</sup>, de H. Dubrulle sur les dévolutions de bénéfices dans le nord de la province de Reims au temps de Martin V<sup>71</sup>, ainsi qu'un article de J.-M. Vidal éclairant un aspect de la politique bénéficiale de Clément VII en Espagne<sup>72</sup>.

L'attention des chercheurs se portait aussi sur l'entourage des pontifes et le personnel qui les servait, esquissant ce que nous appellerions aujourd'hui des enquêtes prosopographiques et rejoignant d'ailleurs souvent l'étude de la collation des bénéfices, comme dans cet autre mémoire de Dubrulle sur *Les membres de la Curie romaine dans la province de Reims sous le pontificat de Martin V*<sup>73</sup>. Pour sa part, Edmond Albe s'attachait aux relations familiales d'un pape, son compatriote Jean XXII, et débrouillait l'écheveau de ses liens de parenté, nombreux et complexes, dans une série d'articles<sup>74</sup> que prolongent des recherches sur les prélats d'origine quercinoise<sup>75</sup>.

<sup>68</sup> Voir ci-dessus, note 24.

<sup>69</sup> Dans *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 16, 1907-08, p. 83-186, et à part, Paris 1907.

<sup>70</sup> G. de Lesquen et G. Mollat, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du Grande Schisme d'Occident*, dans *Annales de Bretagne*, 18, 1903, p. 153-211, 565-595; 19, 1904, p. 133-184, 474-541, et à part, Paris 1903.

<sup>71</sup> H. Dubrulle, *Les bénéficiers des diocèses d'Arras, Cambrai, Théroouanne, Tournai, pendant le pontificat de Martin V d'après les documents conservés aux Archives d'État à Rome*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3<sup>e</sup> sér., 1-4, 1905-08.

<sup>72</sup> J.-M. Vidal, *Rapport fait au pape Clément VII au sujet des bénéfices vacants dans le royaume de Castille par la mort du Cardinal Gomez. Candidats du roi, candidats de la cour d'Avignon*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 5-34.

<sup>73</sup> H. Dubrulle, *Les membres de la Curie romaine dans la province de Reims sous le pontificat de Martin V*, dans ASLF 10, 1905-06, p. 269-302, 377-407, 471-483.

<sup>74</sup> E. Albe, *Autour de Jean XXII. Jean XXII et les familles du Quercy* dans ASLF 6, 1901-02, p. 341-396; 7, 1902-03, p. 91-135, 141-234, 287-336, 441-491.

<sup>75</sup> *Id.*, *Prélats originaires du Quercy dans l'Italie du XIV<sup>e</sup> siècle*, dans ASLF 8, 1903-04, p. 137-195, 279-366; *Prélats originaires du Quercy. Diocèses de France*, ASLF 9, 1904-05, p. 89-120, 221-245; 10, 1905-06, p. 139-211. – Sous le titre général *Autour de Jean XXII*, Edmond Albe (1861-1926; à Saint-Louis de 1901 à 1904) publia bien d'autres travaux, parmi lesquels il faut citer Hugues Géraud, évêque de Cahors. *L'affaire des poisons et des envoûtements*, dans *Bulletin de*

C'est aussi sa naturelle sympathie pour un pape qui s'enracinait dans le même terroir que lui qui poussa Jean-Marie Vidal dans une nouvelle direction et l'amena à étudier le registre d'inquisition de Jacques Fournier, évêque de Pamiers, le futur Benoît XII, celui-là même dont il éditait les bulles. Ce registre, conservé à la Bibliothèque Vaticane, n'était pas ignoré des savants, mais on ne l'avait encore jamais exploité ni analysé de façon précise. Vidal se trouvait doublement préparé à combler cette lacune, par sa connaissance du cadre local et par l'enseignement qu'il avait reçu à Toulouse de Célestin Douais, un des meilleurs connaisseurs en ce temps de l'albigéisme. Ainsi donna-t-il aux *Annales de Saint-Louis* plusieurs études sur des affaires jugées par Jacques Fournier<sup>76</sup>, et finalement une longue description d'ensemble du registre<sup>77</sup>, par laquelle il fit connaître dans ses détails ce document capital, ouvrant les voies à l'édition qu'en a faite soixante ans plus tard Jean Duvernoy<sup>78</sup> et qui a permis à Emmanuel Le Roy Ladurie d'écrire son célèbre *Montaillou*<sup>79</sup>.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur tous les travaux historiques issus de Saint-Louis en cette période; il faudrait en particulier, pour être complet, dresser le catalogue des études d'histoire régionale, des publications de documents<sup>80</sup>. Mais on ne peut négliger deux domaines où s'engagèrent des

---

la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot 29, 1904, 2<sup>e</sup> partie, p. 5-206, et à part, Cahors 1904.

<sup>76</sup> J.-M. Vidal, *L'émeute des pastoureaux en 1320. Lettres du pape Jean XXII; déposition du juif Baruc devant l'inquisition de Pamiers*, dans ASLF 3, 1898-99, p. 121-174; *id.*, *Une secte de spirites à Pamiers en 1320*, dans ASLF 3, 1898-99, p. 285-345; *id.*, *La poursuite des lépreux en 1321 d'après des documents nouveaux*, dans ASLF 4, 1899-1900, p. 419-478.

<sup>77</sup> *Id.*, *Le tribunal d'inquisition de Pamiers. Notice sur le registre de l'évêque Jacques Fournier*, dans ASLF 8, 1903-04, p. 377-435; 9, 1904-05, p. 5-87, 121-160, 283-326, 357-380; 10, 1905-06, p. 5-52.

<sup>78</sup> J. Duvernoy, *Le registre d'inquisition de Jacques Fournier, évêque de Pamiers (1318-1325)*, 3 vol., Toulouse 1965 (Bibliothèque méridionale, 2<sup>e</sup> sér., 41/1-3).

<sup>79</sup> E. Le Roy Ladurie, *Montaillou, village occitan. De 1294 à 1324*, Paris 1975 (Bibliothèque des histoires).

<sup>80</sup> Mentionnons entre autres, à titre d'exemples: J. Fraikin, *Les comptes du diocèse de Bordeaux de 1316 à 1453 d'après les archives de la Chambre apostolique*, dans ASLF 3, 1898-99, p. 527-604; 5, 1900-01, p. 5-74; 8 (1903-04), p. 47-88 (publication inachevée); J.-M. Vidal, *Les comptes de l'évêché de Pamiers sous l'évêque Raymond Dachon (1371-1380)*, dans ASLF 4, 1899-1900, p. 261-300, 377-411; *id.*, *Documents sur les origines de la province ecclésiastique de Toulouse*, dans ASLF, 1900-01, p. 93-160, 211-283, 367-433; H. Grange, *Une région protestante de la France. Introduction, développement, état actuel du protestantisme dans le diocèse de Nîmes*, dans ASLF 8, 1903-04, p. 93-136, 217-278; E.-R. Vaucelle, *La Bretagne et le concile de Bâle*, dans ASLF 10, 1905-06, p. 458-552.

recherches qui ne devaient trouver que plus tard leur plein développement.

Le premier concerne l'études des nonciatures en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Déjà Paquier s'était intéressé à la nonciature d'Aléandre en 1524-1525<sup>81</sup>, mais c'est à Pierre Richard que revient le mérite d'un travail d'ensemble sur les débuts de la nonciature de France, qui pose les bases de recherches ultérieures<sup>82</sup>. Le terrain ainsi défriché, les premières correspondances de nonciatures purent être éditées : ce fut Joseph Fraikin, un ancien chapelain resté à Rome, qui commença avec le premier tome des nonciatures de Clément VII<sup>83</sup>. Il eut un émule en la personne de Dom René Ancel, moine bénédictin de l'abbaye de Ligugé, qui vivait à Rome, proche de Saint-Louis et collaborateur des *Annales*, et qui édita les deux premiers volumes des nonciatures de Paul IV<sup>84</sup>. Les publications s'arrêtèrent là, inachevées, interrompues par la guerre. L'intérêt pour ce genre de documents ne faiblissait pas, comme on peut en juger par la petite thèse de Leman<sup>85</sup>, mais il fallut attendre les années 1960 pour assister à la naissance et au développement, sous l'impulsion de Mgr. Lestocquoy et du P. Blet, de la collection des *Acta nuntiaturae gallicae*, éditée par l'Université grégorienne et l'École française.

Dans un autre domaine, les jeunes prêtres de Saint-Louis s'attachèrent à des études qui ne devaient connaître leur plein épanouissement que plus tard : c'est celui de l'histoire de la présence française à Rome. J'ai noté dans le tableau de la p. 408 les 131 pages consacrées à ce sujet; elles se répartissent en 9 articles généralement courts, qui sont tous à citer parce qu'ils témoignent de l'attachement des chapelains à l'institution dans laquelle ils étaient insérés. Charles Roulet étudie le cardinal Cointerel et sa relation à

<sup>81</sup> J. Paquier, *Nonciature d'Aléandre auprès de François I<sup>er</sup>...* (voir note 19).

<sup>82</sup> P. Richard, *Origines de la nonciature de France*, dans *Revue des questions historiques* 78, 1905, p. 103-147; 80, 1906, p. 112-180; 85, 1909, p. 5-40; *id.*, *Origine des nonciatures permanentes. La représentation pontificale au XV<sup>e</sup> siècle (1450-1513)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 7, 1906, p. 52-70, 317-338.

<sup>83</sup> J. Fraikin, *Nonciatures de France. Nonciatures de Clément VII, I: Depuis la bataille de Pavie jusqu'au rappel d'Acciaiuoli (25 février 1525 – juin 1527)*, Paris 1906 (Archives de l'histoire religieuse de la France).

<sup>84</sup> R. Ancel, *Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV (avec la dernière année de Jules II et Marcel III), I: Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (mai 1554 – juillet 1557)*, 2 vol., Paris 1909-11. (Archives d'histoire religieuse de la France).

<sup>85</sup> A. Leman, *Recueil des instructions générales aux nonces ordinaires de France de 1624 à 1634* (voir note 22).

Saint-Louis<sup>86</sup>; G. Mollat indique le nom du premier architecte de l'église nationale<sup>87</sup>; J. Fraikin aborde le problème des rapports orageux entre Saint-Louis et l'Oratoire de France<sup>88</sup>; Henri de Surrel de Saint-Julien (ancien chapelain) suit les vicissitudes de la communauté aux heures sombres de la Révolution et de l'Empire<sup>89</sup>; J.-M. Vidal examine l'érection d'une confrérie dans l'église<sup>90</sup>. Les autres institutions ne sont pas oubliées : Ch. Dumaz traite de la chapelle Sainte-Pétronille à Saint-Pierre<sup>91</sup>, P. Calmet de la Trinité-des-Monts<sup>92</sup>, Henry Dubrulle rédige une notice sur l'église de Saint-Sauveur *in Thermis* à la veille de sa destruction<sup>93</sup>. Enfin, G. Mollat enquête sur la présence – non institutionnelle, celle-ci, mais fort visible – du français Thomas le Roy, riche prélat de la Curie, au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

Ces articles s'insèrent dans une tradition dont le recteur d'Armailhacq était le meilleur témoin<sup>95</sup>. Tels quels, ils annoncent les ouvrages plus développés que publièrent entre les deux guerres, dans la *Bibliothèque de Saint-Louis-des-Français à Rome*, les infatigables chercheurs que furent Jean-Marie Vidal et Fourier Bonnard<sup>96</sup>.

<sup>86</sup> Ch. Roulet, *Un bienfaiteur de Saint-Louis, le cardinal Cointerel (1519-1585)*, dans ASLF 4, 1899-1900, p. 53-70.

<sup>87</sup> G. Mollat, *Jean de Thororières, architecte de Saint-Louis-des-Français*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 279-282.

<sup>88</sup> J. Fraikin, *Deux documents sur les rapports entre l'Oratoire et Saint-Louis-des-Français*, dans ASLF 5, 1900-01, p. 475-482.

<sup>89</sup> H. de Surrel de Saint-Julien, *Saint-Louis-des-Français pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire*, dans ASLF 5, 1900-01, p. 75-83.

<sup>90</sup> J.-M. Vidal, *Érection de la confrérie des médecins de Rome sous le patronage de saint Luc à Saint-Louis-des-Français par Pie IV (1563)*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 35-43.

<sup>91</sup> Ch. Dumaz, *La France et sainte Pétronille*, dans ASLF 3, 1898-99, p. 518-526.

<sup>92</sup> P. Calmet, *Une fondation française à Rome, la Trinité des Monts*, dans ASLF 9, 1904-05, p. 197-219.

<sup>93</sup> H. Dubrulle, *Il Salvatorello*, dans ASLF 10, 1905-06, p. 409-417.

<sup>94</sup> G. Mollat, *Thomas le Roy dit Régis et le palazzetto de la Farnesine, via de' Baullari*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 159-200.

<sup>95</sup> Son gros ouvrage sur l'église Saint-Louis est cité ci-dessus, note 6.

<sup>96</sup> La *Bibliothèque de Saint-Louis-des-Français à Rome* se compose de neuf volumes, parmi lesquels sept titres concernent l'histoire des institutions françaises de Rome : 1. J.-M. Vidal, *Les Oratoriens à Saint-Louis-des-Français. Établissement du pouvoir de l'ambassadeur sur l'église nationale (1617-1629)*, Rome-Paris 1928; 3. *id.*, *Henri de Sponde, recteur de Saint-Louis-des-Français, évêque de Pamiers (1568-1643)*, Rome-Paris 1929; 5. F. Bonnard, *Histoire de l'église de Saint-Nicolas «in Agone» de la confraternité des Lorrains à Rome*, Rome-Paris 1932; 6. J.-M. Vidal, *Les droits de la France à la Trinité des Monts à Rome*, Rome-Paris 1933; 7. F. Bonnard, *Histoire du couvent royal de la Trinité du Mont Pincio à Rome*, Rome-Paris 1933; 8. J.-M. Vidal, *Saint-*

\* \* \*

En 1906, les *Annales de Saint-Louis-des-Français* cessèrent de paraître<sup>97</sup>. Durant la décennie couverte par la revue, nous avons pu constater que la communauté des chapelains et pensionnaires comprenait de bons travailleurs, de solides érudits et même des historiens de valeur. Si l'on compare leur œuvre à celle de leurs devanciers – ce qui est possible grâce à la bibliographie qu'en a dressée l'un d'eux<sup>98</sup> – on doit reconnaître que le niveau intellectuel d'ensemble de Saint-Louis se trouvait en progrès constant.

Qu'advint-il dans les années qui suivirent et durant lesquelles l'observation devient plus difficile? En 1915, Mgr. Duchesne émettait un jugement très critique sur la tenue intellectuelle et spirituelle de Saint-Louis : «Notre église nationale est en ce moment peu reluisante», écrivait-il<sup>99</sup>. A ses yeux, la responsabilité en incombait à l'administration qui avait pris la gestion des Établissements français après la suppression de l'ambassade : «Le recrutement actuel est bien imparfait. Se présente qui veut, sur recommandation de son évêque, lequel est souvent heureux de frapper à la porte de Saint-Louis pour qu'on le débarrasse d'un sujet dont il n'a que faire. L'administrateur laïque, fût-il un diplomate de haute valeur, n'a peut-être pas grâce d'état pour apprécier ce genre de vocations».

Le niveau des chapelains de Saint-Louis avait-il tant baissé depuis les premières années du siècle, quand Duchesne leur confiait la charge d'une série de registres pontificaux en annexe aux collections de l'École française? Sans doute la séparation de l'Église et de l'État ne favorisait-elle pas la générosité des évêques pour se séparer des meilleurs éléments de leur

---

*Denis aux Quatre-Fontaines à Rome*, Rome-Paris 1934; 9. P. Fiel, *Le chapitre du Latran et la France*, Rome-Paris 1935.

<sup>97</sup> La raison de cette disparition ne m'est pas connue avec certitude. L'application de la loi de décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État avait-elle eu une incidence financière sur la revue? C'est fort possible. Et sans doute la santé déclinante d'Albert d'Armailhacq ne lui permettait-elle plus de lutter efficacement pour la survie de son œuvre.

<sup>98</sup> Ch. Dumaz, *Un demi-siècle d'études : Publications des chapelains de Saint-Louis-des-Français depuis l'année 1844*, dans ASLF 6, 1901-02, p. 45-98.

<sup>99</sup> Documents publiés par J.-M. Mayeur, *Monseigneur Duchesne et la politique religieuse de la France pendant la première Guerre mondiale*, dans MEFRM, 88, 1976, p. 401-420. L'expression «peu reluisante» ou «guère reluisante» est employée par Duchesne à deux reprises (p. 411, 416).

jeune clergé et les envoyer étudier à Rome, et Mgr d'Armailhacq, mort le 2 janvier 1907, n'avait peut-être pas en Joseph Guthlin un successeur de la même envergure<sup>100</sup>. Mais les éléments de qualité ne paraissent pas avoir jamais fait totalement défaut à Saint-Louis, et au moment où Duchesne écrivait, l'un des rares chapelains présents, que son état de santé avait empêché de rejoindre ses confrères sous les drapeaux, était Victor Martin, l'historien du gallicanisme et le futur fondateur de *l'Histoire de l'Église* qui porte son nom associé à celui d'Augustin Fliche.

Quoi qu'il en soit, et bien que le projet, nourri par Duchesne, d'installer des Oratoriens dans l'Église nationale n'eût pas pris corps, la nomination en 1916 d'un nouveau recteur en la personne d'un canoniste de grande classe, Auguste Boudinhon, allait donner un nouvel essor à la vieille maison. Qu'il suffise de mentionner les noms de Joseph Roserot de Melin (qui quitta Saint-Louis pour devenir membre de l'École française), Fourier Bonnard, Michel Andrieu, Bruno de Solages, Robert Devresse, Élie Griffé, René Vielliard, Louis Guizard, Marcel Richard, pour ne citer que des disparus : tous ces chapelains qui se succédèrent entre les deux guerres ont maintenu à Saint-Louis une tradition intellectuelle qui fait honneur à leurs anciens des années 1900.

Louis DUVAL-ARNOULD

<sup>100</sup> On peut se demander si toute la critique de Duchesne ne vise pas principalement le Supérieur de la maison; il faudrait étudier, à l'aide de sa correspondance, quelles relations il entretenait avec Guthlin et quel jugement il portait sur lui. Une opposition entre les deux hommes expliquerait assez bien que Duchesne ait eu l'idée de recourir à une congrégation pour prendre Saint-Louis en main : c'eût été en effet un moyen adroit d'évincer Guthlin.